

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**Arrêté du 27 octobre 2021 fixant au titre de l'année 2020 le nombre de postes offerts à l'examen professionnalisé réservé exceptionnel de recrutement dans le corps des attachés d'administration de l'Etat au ministère de la justice**

NOR : JUST2130473A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 27 octobre 2021, le nombre total de postes offerts à l'examen professionnalisé réservé exceptionnel de recrutement dans le corps des attachés d'administration de l'Etat au titre de l'année 2020 est fixé à 17.